



Rendez-vous sur : [defi-jyvais.fr](https://defi-jyvais.fr)



Du 17 mai au 06 juin 2021

Au boulot, j'y vais autrement !

Vous aussi, relevez le Défi



# Mode d'emploi participant

Afin de réduire l'empreinte carbone de nos déplacements pour limiter le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air, le Défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » a pour objectif d'initier de nouveaux comportements vis-à-vis des déplacements, en favorisant les modes de transport durables.

## Comment ça marche ?

### 1 Je m'assure d'avoir le « code établissement » de ma structure.

Chaque établissement souhaitant participer au Défi doit s'inscrire sur le site internet via un référent identifié. Un « code établissement » sera fourni au référent après l'inscription.

Je récupère ce code afin d'être en mesure de m'inscrire en tant que participant via le formulaire en ligne ; et être automatiquement rattaché(e) à ma structure.

*Si ma structure n'est pas encore inscrite, je me rapproche de la personne en charge de l'inscription pour obtenir le « code établissement ».*

### 2 Je m'inscris au Défi

Une fois le code en main, je me rends sur la page « [inscription participants](https://defi-jyvais.fr/inscription-participants) » pour créer mon compte et découvrir l'outil d'enregistrement des kilomètres.

### 3 J'inscris mes kilomètres

Quand le Défi commence, j'inscris mes kilomètres effectués en mode(s) alternatif(s) à la voiture en solo sur les trajets domicile-travail (aller-retour).

*Si je n'ai pas accès à Internet, je remplis les tableaux de comptage mis à disposition par mon référent.*

*Je les lui remets à la fin du Défi pour qu'il centralise toutes les informations sur le site.*

### 4 A la fin du Défi, je valide mes informations

Une fois mes kilomètres enregistrés, je vérifie qu'il n'y a pas d'erreur avant de valider mes informations.

## Et voilà, le tour est joué !

POUR PARTICIPER, INSCRIVEZ VOUS SUR [HTTPS://DEFI-JYVAIS.FR](https://defi-jyvais.fr)

